

# RAPPORT

## Étendre l'assurance chômage aux travailleurs indépendants *comparaison internationale des dispositifs existants*

Au cours des derniers mois, le gouvernement s'est engagé à mettre en place une assurance chômage universelle, accessible aux travailleurs indépendants. Afin d'alimenter les réflexions et les concertations, la Fondation Travailler autrement publie une comparaison européenne des différents systèmes d'assurance chômage pour cette catégorie d'actifs.

- Quels sont les différents modèles existants en matière d'assurance chômage des travailleurs indépendants ?
- Comment l'assurance chômage peut-elle inciter à devenir travailleur indépendant selon les modèles ?
- Comment les différents pays orientent et accompagnent les travailleurs indépendants dans une période de perte ou d'insuffisance de revenu ?

La France compte actuellement plus de 3 millions de travailleurs indépendants qui représentent une multitude de singularités, tant dans les statuts que dans leurs vécus au quotidien.

L'élargissement de l'assurance chômage à cette catégorie d'actifs posera donc de nombreux défis et de nouveaux débats dont il convient de maîtriser toutes les dimensions.

Nous pouvons préciser, après ce travail de fond, que si tous les pays sont confrontés à la problématique de l'assurance chômage, leurs réponses sont plurielles et chaque modèle n'est pas transposable à un autre.

---

### LES 3 MODELES D'ASSURANCE CHOMAGE POUR LES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

1

Les pays au sein desquels les indépendants n'ont globalement pas accès à l'assurance chômage ;

2

Les pays au sein desquels les indépendants ont accès à l'assurance chômage de façon partielle ou sur la base du volontariat ;

3

Les pays au sein desquels les indépendants ont l'obligation d'adhérer à l'assurance chômage.

1

### Les pays au sein desquels les indépendants n'ont globalement pas accès à l'assurance chômage

Certains pays ne prennent globalement pas en compte les indépendants dans leur système de protection sociale contre le chômage. En Europe, c'est notamment le cas de la **Belgique**, la **France** et la **Suisse**.

Cette situation conduit souvent à un paradoxe, car si les indépendants ne sont pas couverts par le système assurantiel, ces mêmes systèmes valorisent le statut d'indépendant pour encourager le retour à l'emploi des populations au chômage. Ils promeuvent par exemple la création d'entreprise.

Enfin, certains pays ont commencé à sortir de l'opposition salariat/indépendance par la création d'un embryon de statut de l'actif (tel que le CPA en France).

2

### Les pays au sein desquels les indépendants ont accès à l'assurance chômage de façon partielle ou sur la base du volontariat ;

Des pays européens ont fait le choix de proposer une couverture chômage que nous pourrions qualifier de partielle ou d'optionnelle. C'est le cas de l'**Allemagne**, du **Danemark**, du **Royaume-Uni**, de l'**Italie**, de la **Finlande** et de l'**Espagne**.

Ces six pays se distinguent par une incitation forte à la reprise d'emploi mais également par la création d'un socle de droits sociaux pour tous les actifs.

Certains ont également adopté une logique volontariste par l'utilisation de « tiers », qu'ils soient privés ou parapublics.

3

### Les pays au sein desquels les indépendants ont l'obligation d'adhérer à l'assurance chômage

Dans certains pays l'assurance chômage universelle concerne aussi les travailleurs indépendants. En Europe, c'est par exemple le cas du **Luxembourg**, du **Portugal**, et de la **Slovénie**.

Toutefois, si l'assurance chômage des indépendants existe et revêt un caractère obligatoire, elle peut parfois ne concerner que les travailleurs indépendants économiquement dépendants ou donner lieu seulement à une indemnité partielle.

Enfin, dans certains pays, ce sont des modèles de réformes récentes qui tendent à faire converger un dispositif assurantiel pour les indépendants sur le modèle des salariés.